L’Union pour la renaissance/parti sankariste (UNIR/PS

A   
Monsieur Alexandre Jérémie Sankara

N/Réf. : 0012/2018/UNIR/PS/PRES

Objet : votre démission de l’UNIR/PS  
Cher Monsieur,  
Au nom du Secrétariat exécutif national(SEN) de l’Union pour la renaissance /parti sankariste (UNR/PS), j’ai le devoir de prendre acte de votre démission du parti consécutivement à votre appartenance désormais à un autre parti politique dénommé « Progressistes unis pour le renouveau (PUR).

En effet, malgré le communiqué du secrétaire national chargé de l’information et de la presse de l’UNIR/PS largement diffusé par voie de presse, vous avez participé à l’Assemblée générale constitutive du parti politique « Progressistes unis pour le renouveau (PUR) ».

En outre, la presse dont l’Observateur Paalga N° 9597 du vendredi 27 au dimanche 29 avril 2018 et N° 9598 du lundi 30 avril au mardi 1er mai 2018 ainsi que le Pays N° 6581 du lundi 30 avril au mardi 1er mai 2018, vous attribue sans que n’en démentiez la paternité de ce parti.

Aussi, au regard des dispositions de l’article 8 de la loi N° 032-2001/AN portant charte des partis et formations politiques au Burkina Faso, des statuts et règlements intérieurs de l’Union pour la renaissance/parti sankariste (UNIR/PS), je suis au regret de prendre acte de votre démission et vous prie respectueusement d’en assumer toutes les conséquences qui en découlent.

Je vous prie de bien vouloir croire, cher Monsieur, en mes sentiments distingués.

Avec le Peule, victoire !

Le Président   
Me Bénéwendé S. SANKARA